



communiqué

le 20 novembre 1989

Date

Pour publication immédiate

**LE CANADA ET L'URSS S'ENTENDENT SUR LES PROGRAMMES DE
COOPÉRATION RELATIFS À L'ENVIRONNEMENT ATMOSPHÉRIQUE**

MOSCOU -- Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, et le ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, ont signé aujourd'hui à Moscou un protocole d'entente sur les programmes de coopération relatifs à l'environnement atmosphérique. Ce protocole est l'un des éléments d'un accord global de coopération en matière d'environnement signé précédemment par le Premier ministre Mulroney et le Président du Conseil des ministres, M. Nikolay Ryzhkov. Il vise spécifiquement à améliorer la coordination des programmes de coopération relatifs à l'environnement atmosphérique entrepris dans les deux pays.

Les domaines de coopération choisis seront notamment l'analyse du climat, la mesure des niveaux d'ozone, de méthane et d'autres gaz responsables de "l'effet de serre", l'étude et la surveillance des pluies acides, de la brume arctique, du changement climatique et de la pollution atmosphérique, ainsi que l'étude des problèmes écologiques associés à l'Arctique.

- 30 -

(Voir documentation ci-jointe)